

## VILLE DE PONT-DE-CLAIX

### DECISION DU MAIRE n°086 / 2021

Service : Marchés  
Tel : 04.76.29.86.73  
ref. : BAT1919 et BAT1924

**OBJET : Avenants en plus-value**  
**Marché de Travaux de réhabilitation du CCAS et du Centre Social Irène Joliot Curie**  
**Lot n°3 de serrurerie et menuiseries aluminium - Avenant n°4**  
**Lot n°11 de chauffage ventilation plomberie - Avenant n°7**  
**Lot n°12 d'électricité – Avenant n°5**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

**VU** la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 04 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

**VU** l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics.

**CONSIDERANT** le marché de travaux de réhabilitation du CCAS et du centre social Irène Joliot-Curie, **lot n°3 de serrurerie et menuiseries aluminium**, conclu avec l'entreprise LOIODICE pour un montant initial de 221 706 € HT, et la nécessité de prendre en compte la modification, à la demande du maître d'ouvrage, de la signalétique prévue au projet à la fois dans son contenu et dans sa nature.

Il en résulte une plus-value globale de **1 086,50 € HT**

**CONSIDERANT** le marché de travaux de réhabilitation du CCAS et du centre social Irène Joliot-Curie, **lot n°11 de chauffage ventilation plomberie**, conclu avec l'entreprise ALPES ENERGIES, pour un montant initial de 116 000 € HT, et la nécessité régulariser des prestations diverses, à la demande du maître d'ouvrage, qui sont dues à l'adaptation du projet.

Il en résulte une plus-value de **2 490 € HT**

**CONSIDERANT** le marché de travaux de réhabilitation du CCAS et du centre social Irène Joliot-Curie, **lot n°12 d'électricité**, conclu avec l'entreprise VEODIS ELECTRICITE, pour un montant initial de 172 418,26 € HT, et la nécessité régulariser des travaux supplémentaires, à la demande du maître d'ouvrage, suite à la concertation renouvelée avec les usagers de l'établissement.

Il en résulte une plus-value de **2 611,28 € HT**

## DECIDE

Envoyé en préfecture le 12/10/2021

Reçu en préfecture le 12/10/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 038-213803174-20211007-DEC\_2021\_086-CC

### **ARTICLE 1** : de signer un avenant en plus-value :

- Pour le **lot 3 de serrurerie et menuiseries aluminium**, conclu avec l'entreprise LOIODICE – 1, allée des 120 Toises – 38 130 ECHIROLLES, titulaire du marché : plus-value de 1 086,50 € HT.

Le présent lot a déjà fait l'objet de trois avenants en plus-value de 13 132,33 € HT.

Avec une nouvelle plus-value de **1 086,50 € HT**, cela porte le montant du marché de 221 706 € HT à 235 924,83 € HT, soit une augmentation de 6,41 % (avenants 1, 2 et 3 inclus)

- Pour le **lot 11 de chauffage ventilation plomberie**, conclu avec l'entreprise ALPES ENERGIES – 750, avenue de Peuras – 38210 TULLINS, titulaire du marché : plus-value de 2 490 € HT.

Le présent lot a déjà fait l'objet de six avenants en plus et moins-value pour un montant globale de 3 371 € HT.

Avec une nouvelle plus-value de **2 490 € HT**, cela porte le montant du marché de 116 000 € HT à 121 861 € HT, soit une augmentation de 5,05 % (avenant 1, 2, 3, 4, 5 et 6 inclus).

- Pour le **lot 12 d'électricité**, conclu avec l'entreprise VEODIS ELECTRICITE – 4 rue Fernand Pelloutier – 38 130 Échirolles, titulaire du marché : plus-value de 2 611,28 € HT.

Le présent lot a déjà fait l'objet de quatre avenants en plus-value de 13 770,80 € HT.

Avec une nouvelle plus-value de **2 611,28 € HT**, cela porte le montant du marché de 172 418,26 € HT à 188 800,34 € HT, soit une augmentation de 9,5 %. (avenant 1, 2, 3 et 4 inclus)

### **ARTICLE 2** :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

#### **Acte rendu exécutoire par :**

- dépôt en Préfecture le 12 octobre 2021
- publication le 12 octobre 2021
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 07 octobre 2021

Pour le Maire et par délégation,  
Le 1er Maire Adjoint,  
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX**

**Utilisateur : TSIGRIS Gaelle**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2021_086
Date de la décision:	2021-10-07 00:00:00+02
Objet:	Avenants en plus value - Marché de travaux de réhabilitation du CCAS et du centre Social Irène Joliot Curie - Lot n°3 de serrurerie et menuiseries aluminium - Avenant n°4 Lot n°11 de chauffage ventilation plomberie - Avenant n°7 Lot n°12 d'électricité - Avenant n°5  Montant de la plus value globale : 6187.78€
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20211007-DEC_2021_086-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20211007-DEC_2021_086-CC-1-1_0.xml	text/xml	1185
nom de original: DEC_2021_086marches.pdf	application/pdf	127524
nom de métier: 10_AV-038-213803174-20211007-DEC_2021_086-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	127524

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message

	<i>Posté</i>	<i>12 octobre 2021 à 11h43min31s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>12 octobre 2021 à 11h43min31s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>12 octobre 2021 à 11h43min32s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 octobre 2021 à 11h43min41s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-10-12</i>